

## Communiqué de presse

### Modifications des emprises de travaux avenue de Muret

Dans le cadre du projet de tramway de la ligne Garonne et afin de réaliser la future plateforme du tramway il est nécessaire de modifier les emprises de chantier tel qu'indiqué sur les schémas annexés en page suivante.

La zone de travaux va basculer au centre de l'avenue de Muret en 3 temps :

- le **10 septembre** l'emprise de chantier basculera au centre de l'avenue entre la Croix de Pierre et le 190 avenue de Muret,
- le **17 septembre** elle basculera au centre de l'avenue entre le 190 et l'impasse Barthère,
- le **24 septembre** l'emprise se situera au centre de l'avenue de la Croix de Pierre au Fer à Cheval soit sur tout le linéaire.

La voie de circulation générale restera dans la même configuration qu'aujourd'hui soit côté impair de l'avenue.

Une voie d'accès sera réservée aux riverains et aux commerçants côté pair.

**A compter du 24 septembre**, le stationnement ne sera plus possible dans les emprises de chantier compte tenu de la nature des travaux.

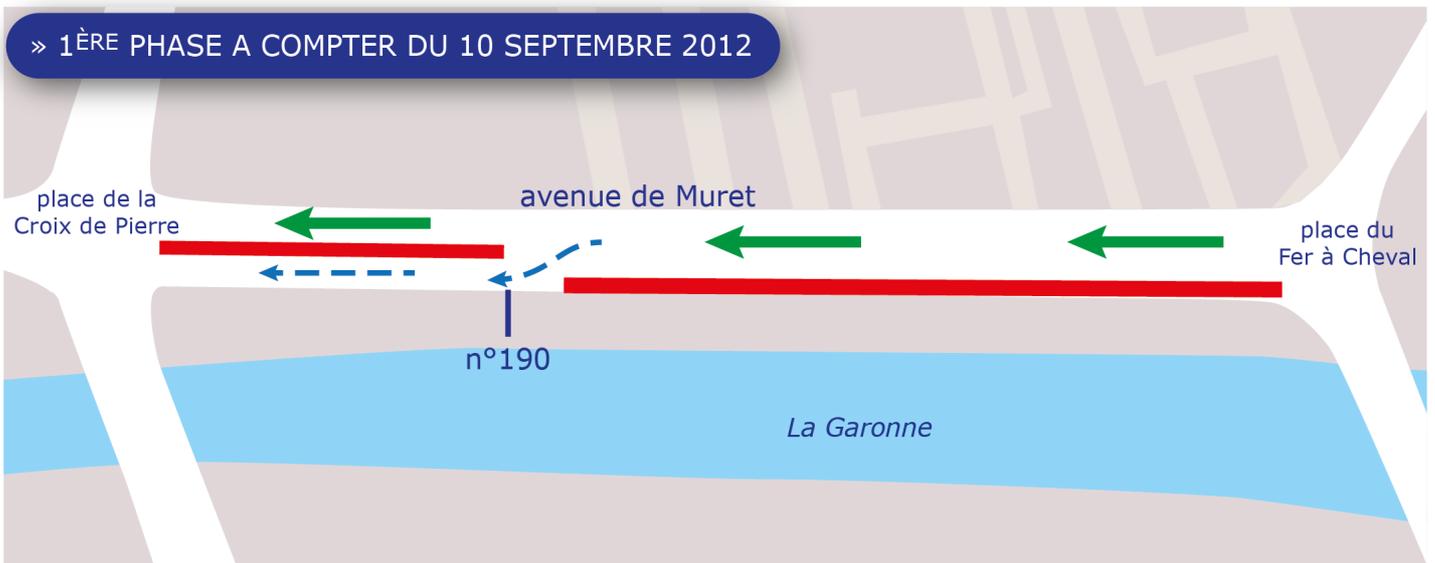
Il sera par contre autorisé pour les riverains côté pair de l'avenue sur les nouvelles places de stationnement.

Pour toute information complémentaire, les usagers, riverains et commerçants peuvent contacter les médiateurs de la SMAT :

**Salima SLAMNIA** au **07 61 65 55 70** et **Michel CICUTO** au **07 61 65 68 14**,

Ils sont joignables du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00.

» 1ÈRE PHASE A COMPTEUR DU 10 SEPTEMBRE 2012



» 2ÈME PHASE A COMPTEUR DU 17 SEPTEMBRE 2012



» 3ÈME PHASE A COMPTEUR DU 24 SEPTEMBRE 2012

